

Le fabuleux destin de...

« Saint Jean Environnement »

La création

Cela commence – comme c'est souvent le cas – par une anecdote...

Le 27 avril 1984, un apiculteur local constate une mortalité importante des abeilles de son rucher situé dans la garrigue de Saint Jean le Sec et il évoque ce phénomène avec Gilles Doucet, apiculteur amateur qui fait la même découverte. .

HECATOMBE CHEZ LES ABEILLES : 700 ruchers détruits par erreur



Observant alors qu'un avion effectuait des vols en rase-motte au dessus de la garrigue, ils effectuent une rapide enquête qui leur permet d'apprendre qu'il s'agit d'une mission de l'EID (Entente Interdépartementale de Démoustication) pratiquant une pulvérisation d'insecticides... au mépris des réglementations en vigueur. Les organismes concernés¹, pas plus que les autorités de la commune n'ont en effet été prévenus. De plus, à cette période de l'année, les plantes mellifères (et notamment le thym) sont en fleurs. Tout traitement toxique est donc interdit.

Les jardiniers cultivant leurs légumes pour consommer des produits sains sont scandalisés..

mise en route

C'est ainsi que Jean Ducailar, Jean Louis Perez et Gilles Doucet se retrouvent pour créer l'association « Saint Jean Environnement » (S. J. E.) qui sera déclarée en préfecture le 27 novembre 1985.

Des actions: 1986

Un bureau avec diverses commissions est constitué. Le champ d'action de l'association est élargi à l'urbanisme, le cadre de vie et l'environnement.

Le 11 juillet 1989, elle sera agréée dans le cadre communal au titre des articles L 121-8 et L 161-1 du code de l'urbanisme ainsi qu'au titre de l'article 40 de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature.

et interventions

* A la demande de la mairie, l'association effectue un constat de l'état de la rivière Mosson sur son parcours à Saint Jean de Védas, en vue d'un chantier de nettoyage (financé par la commune et réalisé sous le contrôle de SJE).

1 Comme la Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts

transit de 4000 camions/jour) doit être développé sur la commune. Après étude du dossier, (obtenu clandestinement) l'association estime que les nuisances seront insupportables pour la commune. Elle lance alors une pétition qui récupérera 2000 signatures et à laquelle se joindra une pétition du parti socialiste. Sous la pression, le conseil municipal votera une décision contre l'implantation de cette plateforme.

une lisibilité :

* L'association estime qu'il est nécessaire d'avoir un logo.
C'est l'image du chêne vert qui est choisie : arbre de nos garrigues, robuste, profondément enraciné, au feuillage épineux et persistant...
Son dessin est confié à Jean Couderc, un peintre védasien bien connu.

1990..

S J. E. intègre la commission municipale Environnement et cadre de vie ainsi que le « Collectif Mosson » qui se constitue alors avec les associatifs :

- Coulazou environnement
- Paillade Mosson coulée verte
- Grabels cadre de vie
- Juvignac Mosson environnement
- Fabrègues environnement

C'est également cette année là qu'aura lieu la première « Rencontre des Plantes et Jardins Méditerranéens ».

Cette année là également 2 classes de 5° du collège de Saint Jean de Védas participent au reboisement d'une parcelle de la garrigue, mise à disposition par la commune (le résultat de ces plantations est visible aujourd'hui sur un espace proche du ball-trapp)



1990 encore

- * Cette année là se déroulera un chantier franco-allemand de débroussaillage, encadré par les bénévoles de S. J. E.
- * En juin, inauguration de notre local au Terral.
- * En juillet, visite à Lézignan-La Cèbe, d'une unité d'enrobage pour le chantier d'autoroute, en vue de son installation dans la carrière Maza. Les fonds que rapportent cette installation seront investis dans des travaux de tout

des interventions

à l'égoût du quartier Sigaliès.

* L'enquête publique concernant un dépôt de sel pour l'autoroute fait apparaître que le forage dit de « La Lauzette » n'a pas d'existence légale...

* En novembre participation à l'enquête publique sur l'implantation d'une unité de fabrication et conditionnement d'engrais et pesticides à Mireval (il est envisagé le stockage de 11 000T d'engrais, 5 000 T de pesticides et la fabrication de 30 000 T).

S. J. E. émettra un avis défavorable, pour cause de sols karstiques.

* En novembre également, semaine de l'arbre (conférences, fabrication de papiers recyclés, plantation des 4 pins à la gare de Saint Jean.

* Contribution à la réflexion sur le tracé de la future ligne T. G. V.

* S. J. E. participe à la création de l'association « les jardins du Terral » et participe à la réalisation des parcours pour aveugles ou à mobilité réduite, des jardins japonais...

* Préliminaires du contrat de rivière pour la Mosson.

* Opposition au tracé de l'allée Joseph Cambon, ainsi qu'à l'abattage de platanes.

* Organisation d'un référendum sur le tri sélectif et le dépôt de résidus sur le site du Mas Dieu.

* Opération de nettoyage de la garrigue avec les écoles et collecte de piles à proximité de la carrière Mazza (alors décharge publique).

1991...

* En mai, première Rencontre des « Plantes et Jardins Méditerranéens »

* Présentation à la demande de la mairie d'un projet d'aménagement de l'espace situé devant le Terral (il n'a pas été retenu). C'est actuellement une aire de jeux.

* Avis négatif sur l'implantation des ateliers municipaux sur une zone à vocation urbaine..

* Opposition à l'implantation d'un stand de tir à la carrière Mazza.

1992...1993

vigilance...

vigilance...

Participation à l'enquête publique relative au bassin de rétention des eaux pluviales de la rue des prés (avis négatif émis quant à son emplacement).

* Initiation d'une conférence par le docteur Mellet :

« Quelle terre et quelle santé pour nos enfants et les générations futures ? ».

* Réalisation et installation de panneaux de sensibilisation à la protection de la nature à l'entrée de la garrigue.

* La commune de Lavérune et la SDEI sont condamnées pour non respect des normes de traitement des eaux usées. (S. J. E. s'était constitué partie civile) Le projet d'une nouvelle station de traitement démarre.

* Intervention suite au déversement de substrats industriels dans un regard d'eaux usées à La zone de La Lauze...

* Intervention auprès de la commune afin de supprimer le déversement d'eaux usées dans le réseau pluvial.

1994

S. J. E. adhère au « Comité de liaison des Associations pour l'Environnement du Languedoc Roussillon » (CLAPE.LR).

* Visite du centre de tri « Demeter » et campagne d'incitation au tri sélectif en

vue de l'ouverture de la déchetterie à Saint Jean.

* Réalisation et Inauguration de la première tranche du « parcours découverte nature » proche de la Mosson à Saint Jean Le Sec.

* Intervention contre la démolition de la Noria du Terral.

* Intervention pour la conservation de la gare de Saint Jean de Védas.

* Intervention contre l'implantation d'une centrale électrique au fuel (citerne de 100 000 l de fuel - 8 000kw) au Rieucoulon à proximité des habitations,

* Organisation de la première sortie « découverte des salades sauvages » en garrigue sous la conduite de Lucien Passama.

juillet 1994

Organisation du 5° chantier franco-allemand bénévole avec l'aide de fonds européens et le soutien de la commune qui assure l'hébergement et les activités des 22 jeunes (et 2 CES).

(Après 2 sessions réalisées à Bonnier de la Mosson à Montpellier et 2 sessions à Grabels – c'est à Saint Jean de Védas, sur une parcelle jouxtant le terrain de rugby, et sur la Mosson dans ce secteur que s'effectuent les travaux)

Réalisation du premier bulletin d'information « ECHO- LOGIQUE » qui sera distribué dans tout le village.

et une voix...

... 1995

*Premières rencontres d'automne : « Les cucurbitacées » en partenariat avec l'association « Les jardins du Terral » dont S. J. E. est co fondateur.

* Exposition photos dans la galerie du château du Terral, sur le thème « Garrigues et Mosson ».

* Intervention contre les travaux de voirie réalisés au « Petit Parc », à proximité d'un très gros pin.... (qui ne résistera pas aux travaux de creusement d'une tranchée, trop proches).

* S. J. E. manifeste son opposition à la démolition du pont sur la Mosson (route de Lavérune).lors de la construction de la rocade. Ce vestige de la Via Domitia, aurait pu être utilisé par les cyclistes...

1996

* Visite de l'Echo-site de Mèze

* Intervention auprès de la D.D.AS. pour un débordement d'eaux usées dans le ruisseau du Rieucoulon.

* Rejoignant d'autres associations, intervention auprès de la commission européenne pour la défense du site de VINGRAU menacé de destruction par l'ouverture d'une carrière.

1996

* Action conjointe avec Maguelone Environnement pour la fermeture de la décharge du Thôt.

* Intervention au près de la D.R.I.R.E. afin que la « Casse Lerot » se mette en conformité avec la loi, suite à son installation à Cournonsec.

* Présentation à la mairie d'un projet de pistes cyclables sur la commune, reliant les divers bâtiments publics et les communes voisines (projet resté sans

- 1997 suite).
- 1998
- * Demande de classement en ZPPAUP⁽ⁱ⁾ des terrains libres entourant le Terral.
 - * Visite guidée du Jardin des Plantes sous la conduite de J.P. Salse.
 - * Intervention auprès de la Mairie et la D.D.E contre les dépôts de remblais près du « Pont de Barre », en zone inondable.
-
- 1999
- * Initiation d'une grande pétition contre le projet autoroutier tel que présenté. Cette pétition, adressée à la D.D.E a été déposée auprès d'un huissier ainsi qu'à la Commission des pétitions de la Communauté Européenne (qui est intervenue pour que l'état français donne suite).
 - * Avis remis aux commissaires enquêteurs, concernant le projet de modification du P.O.S. de la commune.
 - * Participation à l'enquête publique concernant la construction de la nouvelle station d'épuration de Montpellier.
-
- 2000
- * Intervention auprès de la D.D.E. pour s'opposer au projet de réalisation d'une route au lieu-dit « Moulin du trou », reliant la RN 113 à l'A9, qui défigurerait ce site et la garrigue.
 - * Présentation du Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (le SAGE) Lez, Mosson, Etangs palavasiens, (le collectif Mosson nous représente dans le collège des usagers)
- 2001
- * Notre association adhère au « Collectif Tramway » et émet des propositions concernant le tracé de la future ligne 2 entre Montpellier et Saint Jean de Védas (ces propositions ne seront pas retenues).
 - * S.J.E fait réaliser une analyse de pollution du thym dans la garrigue, à proximité de l'autoroute, en collaboration avec la direction générale de la concurrence et de la répression des fraudes. Cette étude démontre que la pollution augmente très significativement à proximité de l'autoroute (métaux lourds).
- 2002
- * Participation à l'enquête publique sur le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) de la commune.
 - * Sortie découverte aux Aresquiers, avec un spécialiste de la L.P.O. (Ligue de Protection des Oiseaux).
 - * Intervention auprès de la mairie concernant l'installation d'antennes relai pour téléphones mobiles.
 - * Participation à l'enquête publique relative à la construction et l'implantation d'une gendarmerie à Sainit Jean de Védas.
- * Visite du musée camarguais et de la réserve.

- 2003** * Enquête publique sur la ligne 2 du tramway.
- 2004** * Rencontre avec l'AFUV (Association Foncière Urbaine Védasienne) concernant l'urbanisation de la zone de Roques-Fraysse.
 * Adhésion au réseau de contrôle « Air Languedoc » de l'état de l'air sur l'agglomération.
 * Participation à Marseille au colloque sur les risques engendrés par les antennes relai et H.T.
 * Visite des sites de Pioch-Farrius, la dalle de la Lieude, le Jardin de la Font de Bezombes à Gignac.
 * Intervention auprès de la SAFER pour rechercher une solution permettant de valoriser les terrains du Terral tout en interdisant l'urbanisation.
 * Dépôt d'observations lors de l'enquête publique pour la réalisation d'une aire de grand passage pour les Gens du Voyage au bordure de la R.N. 112.
 * Dépôt d'observations lors de l'enquête publique concernant le projet de passage du R.D. 132, et courriers au préfet, au président de la C.L.E. (commission Locale de l'Eau)et D.D.A.F.
 * Rencontre du président de la commission transports au Conseil Régional, afin de présenter notre projet pour relier l'A750 à l'A9 en minimisant les nuisances.
- 2005** * Traditionnelle « sortie salades ».
 * Remise de nos observations sur le projet d'urbanisation de Roques Fraysse, présenté par l'A.F.U.V.
 * Visite des « Jardins de la Gardie » et Préhistorama
- * FETE DES 20 ANS de Saint Jean Environnement.
 Présentation historique avec participation d'un ensemble de partenaires, stands et activités diverses : L.P.O., Vivarium, Energies renouvelables, Pédibus, Priartem, Batraciens, Maquette du collectif sur l'évolution des cours d'eau, les Echologistes de Lauzière, repas, animation avec Yves Daunès et la « Compagnie des Ailes »
- * Enquête publique sur le doublement de l'A9. Dépôt d'une documentation et de nos observations auprès des commissaires enquêteurs... (observations qui seront détournées de leur but et utilisées par le maire de l'époque en conseil municipal !).
- 2006** * Intervention renouvelée pour stopper le dépôt e de remblais au « Pont de la Barre » en zone inondable.
 * Dépôt de nos conclusions lors de l'enquête publique concernant l'usine de méthanisation (le lieu est trop proche des habitations...)
 * Enquête sur le déclassement du stade Grimal
- * Sortie nature – reconnaissance de la flore et de ce que nous désignons sous le vocable « salades »...
 * Nettoyage du Ruisseau du Rieucoulon dans le cadre d'un projet pédagogique avec 2 classes.
 * Visite des éoliennes d'Aumelas - présentation par un expert. Repas au parc

de Bessilles et visite de l'abbaye de Valemagne.

* Clôture du débat public sur la circulation à l'horizon de 25 ans dans « La Vallée du Rhône et l'Arc Languedocien » (V.R.A.L.). Notre association a participé à plusieurs rencontres débats et contribué à la réflexion en élaborant un « cahier d'acteur » dans le cadre proposé par les responsables.

* Inquiétudes concernant l'urbanisation du bassin versant du Rieucoulon et le manque de bassins de rétention des eaux pluviales. Contacts avec diverses administrations concernées

* Enquête publique relative au projet de « Centre d'enfouissement technique » de Fabrègues. Dépôt de nos conclusions argumentées concernant le mauvais choix de ce site.

* Enquête publique sur le « Plan de Protection de l'atmosphère de l'agglomération de Montpellier ».

* Participation à la réunion publique de concertation pour la Z.A.C de Roques-Fraysse.

* Organisation d'une conférence menée par un expert indépendant : « L'énergie aujourd'hui : Et demain ? »

2007...

Dépôt de nos observations lors de la révision du P.O.S. valant élaboration de P.L.U. à Saint Jean de Védas.

* Enquête publique sur la liaison Inter-Communale à l'ouest de Montpellier. (Nous émettons un avis favorable si la signalétique incite les conducteurs à emprunter cette liaison entre l'A750 et l'A9).

2008...

* Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de la Z.A.C. de Roques Fraisse. Dépôt de nos observations.

2009....

* Fête de la courge au Terral de Saint Jean de Védas. Après plusieurs années d'absence, participation à un stand restauration sur ce thème.

* Enquête publique concernant l'extension du parc d'activités Marcel Dassault dans la Zone d'activités de La Lauze.

